

pays où domine la religion de l'or. Le propriétaire profite du grand nombre des ouvriers pour réduire à rien leur salaire, et, sa richesse lui permettant de faire des lois, il élève exorbitamment le prix des denrées de première nécessité en empêchant l'importation des denrées étrangères.

JEAN
M. L. C.

[à continuer.]

L'Abcille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 12 Avril 1853.

ELECTION DE LA CONGREGATION.

Dimanche dernier ont été élus les officiers suivants :

MM.L. Beaudet,	Préfet.
P. Drolet,	1er Assistant.
J. Rioux,	2nd “
J. Côté,	Secrétaire.
L. Dion,	Trésorier.

Le dix-neuf du mois dernier, jour de la fête de St. Joseph, les paroissiens de Notre-Dame-de-Lévi ont présenté à leur curé, le Révd. Messire Joseph Déziel, son portrait de grandeur naturelle, comme témoignage des importants services qu'il leur a rendus.

Ce portrait est de l'habile pinceau de Mr. Théophile Hamel.

Sa grandeur, Mgr. I. Bourget, évêque de Montréal, doit partir prochainement pour l'Europe.

La requête des Catholiques de Québec pour les écoles séparées du Haut-Canada, compte 5000 signatures.

Le 31 mars dernier, l'ancien presbytère de Kamouraska, occupé depuis quelques années par les Frères de la Doctrine chrétienne est devenu la proie des flammes. Les frères n'ont pu sauver que les habits qu'ils portaient sur eux : les meubles, livres, provisions et même le peu d'argent qu'ils possédaient ont été détruits, ainsi que les lits et les hardes de leurs 27 pensionnaires.

C'est avec beaucoup de peine que l'on a pu sauver le nouveau presbytère.

SOCIÉTÉ-LAVAL.

Le 31 Mars eut lieu la sixième élection de la Société-Laval; furent élus :—

M. M. F. Laliberté,	Président.
P. Roussel,	Vice-Président.
H. Lecours,	Secrétaire.

Mr. D. Déziel fit, dans cette même séance, l'éloge de St. Louis, roi de France.

Son exorde roulait sur les grandes qualités qui ont formé les Alexandre, les César, les Napoléon.

“ Mais qu'est-ce que l'habileté à manier

les esprits, qu'est-ce que la bravoure, sans la vertu? . . .

Nous qui sommes élevés à l'école de la philosophie chrétienne, nous savons que pour être véritablement grand il faut, aux qualités guerrières, joindre la vertu, fondement de toute grandeur, et qui brille si éminemment dans le héros dont je vais, en peu de mots, retracer l'histoire. ”

Suit un tableau vif des actions tant religieuses que politiques du saint roi de France; puis M. Déziel termine à peu près en ces termes :

Du lit de cendre où St. Louis expirait, on découvrait le rivage d'Utique : chacun pouvait alors établir une comparaison entre le philosophe stoïcien et le philosophe chrétien. Plus heureux que Caton, St. Louis ne fut pas obligé de lire un traité de morale pour se convaincre d'une éternité. Sa religion, sa vertu et ses malheurs lui en fournissaient une preuve invincible.

A sa mort, la France entière fut dans la consternation et témoigna sa douleur par son deuil. Mais Louis en était bien digne par les éminentes qualités qui l'ont rendu supérieur au temps où il vivait. Son amour pour la piété ne porta jamais préjudice à ses devoirs. Sa bonté et son affabilité envers tout le monde ne l'empêchèrent pas de s'acquitter scrupuleusement de l'administration de la justice, et sa fidélité à cet égard lui valut même le glorieux surnom de Salomon de la France.

Son mérite le rendit grand, non seulement aux yeux des Français, mais aux yeux de l'Europe entière. Le vieux de la Montagne, ennemi implacable de toutes les têtes couronnées lui paya aussi son tribut d'hommage et d'admiration.

Enfin, en portant au plus haut degré les vertus royales, guerrières et religieuses, Louis IX fut à la fois un grand roi, un grand héros et un grand saint. Non seulement il sut vaincre les autres, mais (ce qui est la plus grande des victoires qu'il soit donné à un mortel de remporter) il sut se vaincre lui-même.

Voltaire, ce monstre d'impunité dont le nom fait encore frémir d'horreur, Voltaire, qui aurait voulu abattre d'un seul coup le monde chrétien, s'il n'eut eu qu'une seule tête, Voltaire, d s-je, n'a pas pu s'empêcher de faire écho avec l'univers et de s'écrier : “ Louis a porté la vertu et l'héroïsme aussi haut qu'il est donné à une faible créature de les porter. ”

Tant il est vrai de dire que la vertu arache assez souvent aux cœurs les plus corrompus des avenirs qu'ils n'auraient jamais voulu produire au jour; qu'elle seule fait les vrais héros et qu'elle seule leur donne une gloire immortelle comme la source d'où elle tire son origine. ”

DÉBATS PARLEMENTAIRES.

8 Avril 1853.

L'autre jour, l'inépuisable membre pour Kert annonçait une série de résolutions, tendant à fixer une époque pour la session annuelle du parlement. Cette question souleva de grands débats. M. Cartier prétendait que, si les sessions se prolongeaient déjà outre mesure, et consumaient inutilement un temps précieux, il ne fallait pas du moins forcer les membres à se réunir tous les ans. Un autre accusait le ministère de ne présenter aucune mesure importante et vraiment utile au pays. . . Pour cette fois, l'honorable Inspecteur général bondit sur son siège. Il n'avait plus cette hésitation qui fatigue trop souvent son auditoire : les paroles se pressaient en foule sur ses lèvres. . . Suivant lui, jamais ministère dans aucun pays n'avait proposé, jamais assemblée délibérante n'avait agité à la fois autant de questions difficiles, vitales pour un peuple.

En effet, pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il n'est pas nécessaire d'être un grand politique : il suffit de jeter un coup-d'œil sur les travaux de la chambre.— Que de mesures d'un effet général ont été proposées ! que de pétitions ont été présentées :

C'est d'abord ce fameux bill d'usure qui tolère le prêt à un taux quelconque, que beaucoup de personnes entêtées s'obstinent à regarder comme immoral, et qui mourra peut-être avant que l'on ait vu s'éteindre l'étonnement que son apparition a causé ! Car il ya déjà devant la chambre un autre projet de loi qui fixe l'intérêt à huit par cent.

C'est encore un bill pour assurer l'indépendance des membres : déjà présenté une première fois, il ressuscite avec une vigueur toute nouvelle. Voici une loi pour les fabriques : une autre pour incorporer la Compagnie du futur chemin de fer du Nord : une troisième sur l'université de Toronto.

Place aux célèbres résolutions de M. Marchildon ! Il ne badine pas ce monsieur-là ! Il l'a déjà dit, c'est à la racine de l'arbre qu'il prétend s'attaquer. Il faut rappeler l'union des Canadas, et cela, pour vingt-cinq raisons qui (pour plus de clarté, sans doute,) peuvent toutes se résumer en une seule ! La Chambre en admirant convenablement un si beau travail, a passé outre sans délibérer.

Au milieu de tout cela, la loi des Seigneuries continue de s'élaborer péniblement. M. M. Sicotte, Laurin, Lacoste ont proposé divers amendements; et Mr. Badgley tient, dit-on, un bill tout prêt à être substitué à celui du ministère. Les amendements de M. Laurin sont tellement sévé-